

ACCUEIL DE LOISIRS

« LES P'TITS MONTAGNARDS »



Année 2025-2026

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

SOMMAIRE

I) Généralités

1) Présentation	p.3
2) L'environnement de la structure	p.4
3) L'organisateur	p.4

II) Les objectifs

1) Constats	p.5
2) Objectifs éducatifs	p.5
3) Objectifs pédagogiques et moyens	p5-9

III) Le fonctionnement

1) Journée type	p.10-11
2) Le thème	p.11
3) Les sorties	p.11-12
4) Les activités	p.12
5) Le rangement	p.12
6) L'infirmerie	p.12
7) Le coin des enfants	p.13
8) Les règles de vie	p.13

IV) Le personnel

1) Le rôle de l'animateur	p.13-14
2) Le rôle du directeur	p.14
3) L'emploi du temps	p.14
4) Les réunions	p.15
5) L'évaluation	p.15

I. Généralités

1) Présentation

ORGANISATEUR : Association Les P'tits Montagnards
229 rue des Piccauds
38250 Corrençon en vercors

Présidente : Mme Trublet Elodie

LOCALITE : Idem

Directrice : Mme Delevoye Aurélie

HORAIRES :

Ouverture de 8h à 18h30.

Accueil :

- * Matin de 8h à 9h50
- * Midi de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h30
- * Soir de 16h30 à 18h30.

PUBLIC

EFFECTIF ET AGES :

L'effectif maximum de l'accueil de loisirs est de 40 enfants (20 enfants de 3-5 ans et 20 enfants 6-11 ans) sur l'année.

Nous accueillons tout au long de l'année des enfants habitant sur le territoire du Vercors mais également des enfants de l'extérieur, en vacances ou en résidence secondaire.

Les enfants accueillis sont âgés de 3 ans révolus à 11 ans.

Sur la période d'été, la capacité d'accueil est élargie à 52 enfants.

LOCAUX :

- Une salle de repos avec couchettes
- Un espace d'activités
- 2 sanitaires (dont un adapté pour les 3-5 ans)
- Un espace extérieur
- Un réfectoire
- Une cuisine
- Un bureau de direction
- Un espace accueil
- Salle ESF mise à disposition pendant la saison estivale

OUVERTURE/

Les P'tits Montagnards sont ouverts tous les mercredis ainsi que toutes les vacances scolaires. La particularité de notre structure en montagne dans un village touristique avec la qualité du Label Famille + permet l'ouverture sur toutes les zones sur les vacances de février, à savoir 4 semaines de vacances.

L'accueil de loisirs peut également ouvrir les dimanches sur la période hivernale selon les besoins des familles.

Enfin, les jours fériés, Les P'tits Montagnards sont fermés.

2) L'organisateur

L'association a pour but de proposer ses services au profit de la population locale en premier lieu (CCMV) mais également aux communes voisines et aux touristes.

La maison des enfants a été créée en 2007 ; Elle comprenait la crèche et l'accueil de loisirs.

En 2021, les structures se sont dissociées et l'association « Les P'tits Montagnards » s'est constituée.

Elle est composée d'un bureau :

- Elodie Trublet : Présidente
- Anaïssé Crépin/ Lucie Tournaire ; Vice-présidentes
- Garguilo Benoît: Trésorier
- Henneuse Blandine : Vice-trésorière
- Hodeau Mélanie : Secrétaire
- Josserand marie-Céline : Vice-secrétaire

Tous membres du Conseil d'Administration.

Ils se réunissent chaque trimestre.

L'équipe, recrutée par le bureau, est composée d'une directrice à temps complet ; de 3 animateurs embauchés à temps partiel en CDI et d'une animatrice en contrat d'apprentissage à temps complet.

Pour les périodes de vacances, des animateurs sont embauchés en CEE pour compléter et renforcer l'équipe.

3) L'environnement de la structure

Corrençon-en-Vercors est un village de moyenne montagne situé à 1100 mètres d'altitude. Au pied du massif des 2 Moucherolles et dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Vercors, le village est aux portes de la réserve naturelle des Hauts Plateaux. Commune du canton de Villard-de-Lans, Corrençon en Vercors fait partie de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV).

La CCMV a pris depuis le 1^{er} janvier 2011 la compétence Enfance Jeunesse, mais les actions dites « de proximité » pour la Petite Enfance et l'Enfance restent de la compétence des communes.

Dans cette optique, la commune de Corrençon en Vercors a construit un équipement destiné à accueillir les enfants de 10 semaines à 12 ans à la « Maison des Enfants ».

Le bâtiment, mis en service le 7 février 2007, abrite la structure Multi Accueil « Les 3 Pommes » et l'accueil de loisirs « Les P'tits Montagnards ».

Afin de garantir une qualité d'accueil en accord avec les besoins des familles et le bien-être des enfants, la gestion du centre de loisirs est assurée par l'association «Les P'tits Montagnards ».

Il existe plusieurs espaces sportifs sur la commune :

- Un Golf
- Un terrain de street hockey
- Une aire de jeux au centre du village
- Deux cours de tennis
- Une station de ski alpin couplé avec Villard de Lans, avec le jardin d'enfants à proximité de la structure
- Une station de ski nordique avec une piste de skis roue accessible en été
- Un pas de tir pour le biathlon
- Un espace ludique « Roule ma boule » dans la forêt
- Et de nombreux itinéraires pour les piétons /VTT

Aussi, quelques structures proposent des activités à l'année ou l'été

- Extra' pattes ; cani-rando
- Les écuries de Corrençon ; balade à poney/cheval
- L'office de tourisme

II. Les objectifs

1) Constat

En tant que professionnels de l'animation, nous nous interrogeons sur la place laissée à l'enfant dans ses loisirs et son quotidien.

Contraints tous les jours par le rythme scolaire et ses obligations, il nous semble impératif de penser l'accueil de loisirs autrement, avec une certaine souplesse et une adaptation à leurs envies/besoins.

Les enfants sont souvent curieux, ouverts, désireux d'accéder à de nouvelles expériences et imaginatifs.

Ils ont besoin d'être valorisés, reconnus en tant que personne à part entière dans la vie de groupe et d'avoir la possibilité de s'exprimer.

Pour autant, ils ont également une part d'individualisme et de passivité qui rend parfois la vie en collectivité et l'implication dans les activités compliquées.

L'accueil de loisirs est un lieu de vie qui permet à l'enfant, tout en s'amusant, de se confronter aux autres en gardant sa propre identité.

Adultes en devenir, il est important de préserver cet espace de liberté pour leur permettre de se construire, de grandir, tout en leur offrant des activités et un fonctionnement adaptés en adéquation avec la collectivité.

Ainsi, l'accueil en structure encadrée les aide à devenir des citoyens, respectueux des autres et de ce qui les entoure.

Aujourd'hui, avec la grande souplesse proposée, la difficulté rencontrée par l'équipe d'animation est de susciter l'envie de participer aux activités proposées et de mettre les enfants au cœur de leur journée.

Avec les objectifs éducatifs, l'équipe s'efforce de répondre au mieux aux besoins des enfants tout en proposant des animations de qualité.

2) Les objectifs éducatifs

Rappel des valeurs du Projet éducatif des P'tits Montagnards

- L'émancipation
- La prise en compte
- Faire ensemble

Nos objectifs pédagogiques découlent de ces ambitions éducatives.

3) Les objectifs pédagogiques

● Citoyenneté (Mixité culturelle et sociale)

➤ Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Valoriser

Renforcer l'enfant dans ses compétences : Proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter et partager ses savoir être et savoir-faire...

Inviter les plus grands à soutenir les petits lorsque c'est nécessaire.

- Participer à la mise de table et au débarrassage
- Laisser un enfant proposer et/ou animer un jeu (Loup Garou)
- Groupes transversaux dans les animations

Petits groupes

Mettre en place un fonctionnement en petits groupes (3 à 12 enfants) pour respecter les besoins et envies de chacun et valoriser les connaissances individuelles, à partager avec le collectif.

Les petits groupes, plus sécurisants, favorisent la reconnaissance de l'enfant et la rencontre avec les autres.

- Plusieurs choix d'activités avec des effectifs d'une douzaine d'enfants

Communication

Favoriser la communication et l'échange lors de regroupements ou en individuel. ; à l'oral comme à l'écrit.

Les animateurs doivent être suffisamment nombreux, disponibles et à l'écoute pour offrir de la diversité dans les activités proposées.

- Boîte à idées
- Plusieurs rassemblements dans la journée, avant l'activité
- Echanges informels lors de temps privilégiés (repas/temps calme...)

Moments importants

Privilégier les moments importants de la journée tels que l'accueil des familles, les repas, les réunions d'enfants, la sieste... qui doivent être source de bien-être et de communication.

Libre circulation et jeux à disposition

Favoriser la libre circulation dans les espaces pour permettre à l'enfant d'évoluer durant la journée auprès des personnes de son choix (enfants ou adultes) dans les activités ou la vie quotidienne.

Pour autant, les enfants doivent être responsabilisés et ranger les jeux après leur utilisation

- Tableau de prêt pour les jeux de société, avec un référent enfant
-

➤ Initier les enfants au respect de l'autre (enfants et adultes) du matériel, des équipements.

Règles de vie

Etablir des règles de vie/de fonctionnement et de sécurité avec les enfants.

Elles sont discutées régulièrement durant les temps de regroupement

Tous les enfants sont accueillis de la même manière, peu importe leur origine, leur milieu social...

Aucune réflexion discriminatoire n'est acceptée chez Les P'tits Montagnards !

- Mettre l'accent sur le respect et la politesse, notamment lors des temps de distribution des repas/goûters
- Rappel des consignes avant chaque activité
-

Le matériel

Etablir un fonctionnement avec les enfants à propos des jeux de société, jouets, feutres , feuilles, ballons.. qui sont en libre-service.

Les sensibiliser au gâchis.

- Désigner un référent du matériel utilisé
- Utiliser des feuilles de brouillon
- Ecrire les prénoms sur les dessins entamés et les classer pour les terminer plus tard
- Permettre une libre utilisation tout en maintenant une participation et une surveillance active par les animateurs pour éviter tout débordement.
- Accompagner chaque enfant dans la découverte de l'espace et des équipements, afin de le sensibiliser au rangement.

Respect

Mettre en place des temps d'information afin d'éviter la marginalisation de l'individu (face à l'exclusion d'un enfant, face à un régime alimentaire particulier ...).

Vigilance du langage et des attitudes/gestes

Mettre en lumière la singularité de chaque enfant qui fait la richesse d'un collectif.

Être à l'écoute du groupe et se remettre en question.

- Montrer l'exemple en notre qualité d'adultes référents du bien vivre ensemble (langage adapté/ considération/...)
- « Réparation » si manque de respect (dessin/excuses...)

➤ Découvrir et participer à la vie quotidienne.

Accompagnement et participation

Accompagner l'enfant à devenir grand (l'adulte est un référent, un modèle) en lui expliquant, lui laissant du temps pour faire, tout en l'encourageant.

Inciter l'enfant à aider les adultes ou les plus petits dans les tâches quotidiennes

- Mise en place, rangement et nettoyage des activités
- Habillage des petits
- Support d'organisation des différentes missions
- Participer au nettoyage du réfectoire à la fin du repas.
- Rangement des espaces de jeux avant le lancement des activités.

Equilibre des activités

Respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles, intérieures et extérieures, sportives ou manuelles.

➤ Permettre l'accueil d'enfants en situation d'handicap : Vers un accueil inclusif

Depuis quelques années, nous accueillons, avec plaisir, davantage d'enfants en situation de handicap.

Cela fait également partie intégrante du PEDTI (Projet Educatif du Territoire Intercommunal). Un 1^{er} contact téléphonique entre les parents et la direction est nécessaire pour évaluer le handicap et les possibilités d'accueil (demi-journée, journée, 1 jour sur 2...)

Cela permet aussi à l'équipe d'animation d'adapter l'accompagnement, l'espace aux besoins spécifiques et de créer des outils.

Si nécessaire, un animateur peut être embauché en renfort afin d'optimiser les conditions d'accueil.

Ouverture et tolérance

Favoriser l'acceptation de la singularité ; Nous sommes tous différents et fiers de l'être !

Peu importe l'origine, la situation sociale, le handicap (visible ou non) chacun a sa place dans l'accueil de loisirs.

Il est important de démystifier l'imaginaire collectif sur certains sujets, qui peuvent faire peur..

En nommant les différences et en les expliquant, cela permet de comprendre et d'élargir leur vision du monde et des personnes qui le composent.

- Accueil de tous les enfants sans distinction
- Vigilance des adultes par rapport aux paroles, aux mots utilisés et aux attitudes
- Proposition de jeux de sensibilisation (sens/genre/...)
- Journées à thème autour des pays du Monde

Vivre et faire ensemble

Pour accepter la différence, il faut y être confronté.

La richesse d'un collectif vient des personnalités diverses et variées qui le composent.

Le format hybride de notre structure permet aux enfants d'horizon différents de vivre ensemble et de rencontrer.

Les connaissances et compétences de chacun mis à disposition du groupe permettent une grande variété dans les propositions d'activités, des adultes comme des enfants.

Cela permet aussi de débattre et d'élargir sa pensée, sa vision.

- Groupe transversal
- Rencontres avec différentes structures (ITEP/IME/MECS..)
- Fête du jeu inclusive

• **Autonomie et prise en considération**

➤ Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs.

Choisir / Programme d'activités

Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions.

Proposition d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long.

Les activités doivent, dans l'idéal, répondre aux souhaits/envies des enfants.

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif.

Il est proposé aux enfants durant les réunions d'enfants mais peut varier en fonction des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques...

L'équipe veille à ce que l'ambiance soit détendue, agréable, sécurisante et propice aux loisirs.

Libre circulation

Permettre la libre circulation des enfants dans le centre afin de faciliter le passage d'une activité à l'autre.

Pour autant, les animateurs doivent toujours savoir où sont les enfants et sur quelle activité.

Laisser l'enfant acteur de la fin de son jeu, dans le cadre des horaires imposés par la vie quotidienne et sans pénaliser l'activité en cours.

Accompagner

Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis l'accompagner dans les projets qu'il souhaite vivre.

L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée autant que faire se peut..

Couloirs aménagés et salle de sieste

Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités peuvent s'orienter vers les coins aménagés (dinette, coin jeu, bibliothèque, coin coloriage).

Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin, toujours avec l'accord et sous la surveillance d'un adulte.

Les enfants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste si besoin dans une pièce équipée de couchette.

➤ Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités.

Accompagner

L'animateur se place en position d'accompagnateur : il guide l'enfant/fait avec en évitant de faire à sa place (exemple : couper sa viande, s'habiller, se laver...).

Dixit Maria Montessori : « Aide-moi à agir seul, ne fais pas à ma place mais ne sois pas absent »

Ne vaut mieux-t-il pas passer 5 minutes pendant 3 jours à apprendre à un enfant à couper sa viande plutôt que de passer 1 minute tous les jours à couper sa viande à sa place ?

Mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, repas...).

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser la table, participer au rangement...

Encourager

L'enfant doit être soutenu à chaque instant et reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

Il doit avoir la possibilité de s'épanouir dans les diverses activités, s'il est prêt et s'il en a envie.

L'idée est qu'il soit acteur de sa journée et qu'elle ne lui soit pas imposée par l'adulte.

Liberté

Chaque enfant est libre de choisir l'activité à laquelle il souhaite participer.

Aménagement/Rangement

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces pour une bonne cohabitation et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités/ de nouveaux imaginaires.

L'aménagement doit être réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants.

➤ Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.

Curiosité/Artistique

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement...).

Les activités artistiques (peinture, poterie, bricolages...) permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.

Un panel d'activités varié mélangeant activité manuelles, culinaire, d'expression, théâtrale, jeu extérieur... permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

- Visite d'exposition (Cause aux balcons)
- Spectacle (Le Cairn)
- Décoration du centre (Fresque/Guirlandes..)

Accueil

Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant.

Cela commence en préparant sa venue ; il écrit son nom sur son porte manteau.

L'appeler par son prénom et se mettre à sa hauteur, en adaptant le vocabulaire

Faire une petite visite si c'est la 1^{ère} fois au centre en prenant le temps qu'il faut.

Répondre et être disponible aux sollicitations des parents

Disponibilité et sécurité

L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun.

Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant de part sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, et sa vigilance.

Urgences

Être en capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin.

Des documents d'information sont également à disposition des animateurs.

- Trousse de secours dans le bureau sur site et à prendre lors des sorties
- Attention aux PAI
- Fiches de soin à remplir pour le suivi

Hygiène, santé et alimentation

Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes. Accompagner les enfants durant les temps de lavage de mains.

Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas en relation avec le personnel de service ou lors d'activités sur ce thème.

Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange. L'organisation de ce temps doit être prévu pour favoriser la communication entre les enfants et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour appréhender sereinement la découverte alimentaire : les tables sont espacées, 4 à 7 enfants par table maximum, Animateurs à la table des enfants.

L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant.

- Permettre à l'enfant une découverte de son environnement et son respect par le jeu, activité culturelle, d'échanges, de sortie.

Education à l'environnement

Mettre en place une éducation à l'environnement dans les activités : Les activités de découverte de l'environnement proche constituent, d'une part, un support motivant. D'autre part, l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération est l'occasion de porter un nouveau regard sur ces objets considérés comme anodins et inutiles, et de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées.

Proposer aux enfants de la diversité dans les activités. Activités manuelles, sportives, culturelles, d'expressions, de théâtre autour de la thématique

La vie quotidienne

Mettre en place une éducation à l'environnement dans la vie quotidienne.

Tous les moments de la vie quotidienne sont sources de sensibilisation concrète à des questions environnementales (eau, déchets, bruit, consommation, alimentation, énergies...)

- Gestion des déchets organiques (bokashi)
- Gestion du matériel consommable (dessins/coloriages..)
- Tri des déchets
- Gestion de l'eau

Activités spécifiques

Découvrir le milieu grâce à des activités spécifiques (jeux de piste, sorties découverte...)

III. Le fonctionnement

1) Horaires d'une journée type

08H – 9h50h : Accueil (Jeux libres)

10h - 11h30 : Activités du matin

11h30-12h : Temps de jeux libres / Accueil des enfants

12h15 – 13h15 : Repas

13h15 - 14h20 : Temps calme et sieste / Accueil des enfants

14h30 - 16h : Activités de l'après-midi

16h - 16h30 : Goûter

16h30 – 18h30 : Temps de jeux libres / Départ des enfants

Journée type en détails

❖ Accueil du matin : 8h à 9h50

Arrivée échelonnée des enfants à partir de 8h jusqu'à 9h50.

Ils sont libres de choisir entre différents pôles comme le coin lecture, dessins, jeux ou tout simplement l'envie de discuter avec les copains/copines.

C'est un moment essentiel de la journée ; temps d'échanges avec les parents possible autour d'un café/thé proposé par l'équipe.

Cela permet d'informer les familles du programme de la journée, des différentes indications à transmettre.

Un peu avant 10h, c'est le rangement des jeux.

A 10h, tous les enfants se réunissent pour la présentation des différentes activités de la matinée.

❖ De 10h jusqu'à 11h30 :

Mise en place des animations : Chacun prend le temps de réaliser, peaufiner ses activités, sous l'œil vigilant des animateurs.

L'enfant est libre de choisir une activité ou tout simplement jouer « seul ».

Les animateurs sont présents pour accompagner les enfants et les initier à leur activité.

C'est un moment d'apprentissage, d'échange, de convivialité.

A 11h30, heure du rangement mais aussi des premiers départs ou des arrivées pour le déjeuner.

❖ De 11h30 à 12h15 :

Temps de jeux libres en extérieur ou intérieur.

En parallèle, les volontaires mettent le couvert avec un adulte.

Lavage des mains et passage aux toilettes avant de s'installer à table.

❖ De 12h15 à 13h15 :

Les enfants s'installent autour des tables, en fonction de leur taille ; Les enfants les plus petits se placeront autour des petites tables jaunes dans la mesure du possible.

Les places pour les animateurs sont définies avec un verre dans l'assiette.

Les adultes se répartissent équitablement, à une place stratégique qui couvre un maximum de tables.

Il est important que les enfants goûtent car il sont parfois surpris !

Il sert aussi à valoriser l'enfant en lui demandant de réaliser quelques tâches de la vie quotidienne.

A la fin du repas, les volontaires passent l'éponge sur leur table et passent le balai, toujours avec l'aide d'un adulte.

❖ De 13h30-14h30

Après un bon repas, c'est l'heure du temps calme (lecture ou repos) ou de la sieste.

Ensuite vers 14h les enfants peuvent, dessiner, jouer à un jeu de société, faire un puzzle ou continuer à lire...

Chaque enfant à la sieste quitte la salle lorsqu'il se réveille, afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il se souhaite, avec l'accord des parents

Pour les renseigner sur le temps de sieste, il est important de noter l'information sur la feuille de présence.

❖ De 14h30 à 16h :

Un peu avant 14h30, c'est encore l'heure du rangement.

Les enfants prennent le chemin des animations. Elles sont abordées de la même manière que durant la matinée.

❖ De 16h à 16h30, c'est l'heure du goûter, préparé par les animateurs.

Si le temps le permet, celui-ci sera pris en extérieur.

❖ A partir de 16h30 :

Début de l'accueil du soir.

Les enfants sont en temps de jeux libres.

Ce temps permet aux animateurs d'échanger avec les parents, de transmettre des informations et d'évoquer la journée de l'enfant.

ATTENTION :

Il est rappelé que toute personne récupérant un enfant doit être inscrite sur la fiche sanitaire ou sur la feuille de présence.

Sans cette information, l'équipe ne peut prendre la responsabilité de laisser partir un enfant avec une autre personne que son parent.

De la même manière, une pièce d'identité sera demandée à la personne nommée par le responsable légal lors de sa première venue.

2) Les activités

Elles doivent être pensées et définies selon la capacité, le besoin, l'âge de l'enfant.

De la même manière, elles sont en lien avec les objectifs pédagogiques et sont pour la plupart en cohésion avec le fil conducteur établi.

Les activités peuvent se dérouler en plusieurs phases, durant plusieurs jours, selon le souhait des animateurs et des enfants.

Le matin et l'après-midi, au moins une activité intérieure et une extérieure sont proposées.

De plus, elles doivent être préparées et doivent tendre vers des objectifs précis. Les animations ne doivent pas être négligées, mais anticipées, pour permettre leur réussite. L'un des objectifs est d'apporter à l'enfant un moment de détente, de bien être, de plaisir et d'épanouissement, mais aussi de connaissances et d'inventivité. D'autre part, il n'y a pas de restriction (sauf danger) ; l'originalité, la découverte, l'imaginaire et les déguisements sont vivement conseillés !! Pour rappel, l'enfant a le choix des activités.

Dans l'idéal, les animateurs écrivent le nom des enfants qui ont participé à leur activité sur la feuille de présence afin de pouvoir renseigner les parents en fin de journée. En général, les petits ont beaucoup de difficultés à se rappeler leurs activités.

3) Sorties

Elle est choisie par l'équipe d'animation, et peut être étroitement liée au thème. Elles peuvent être pédagogiques ou récréatives.

La limite est souvent fixée à 8 enfants pour le trajet en mini bus sauf lorsque nous avons le véhicule de la commune, d'avril à décembre ; l'effectif peut-être multiplié par 2.

La volonté de l'équipe est d'ouvrir le centre vers l'extérieur et favoriser les sorties, notamment culturelles.

Le cadre des p'tits Montagnards est exceptionnel mais il est à la fois au bout du monde..

A chaque activité extérieure au centre, une fiche de sortie doit être remplie et remise à la directrice.

Les règles doivent être rappelées avant le départ par le ou les animateur(s) référent(s) Une trousse de secours doit également être emportée, ainsi que le matériel nécessaire à la sortie (gourdes, goûter, ..) et les PAI

Attention : l'animateur doit toujours compter les enfants et s'assurer qu'il part avec tout le groupe !!!

L'argent donné à l'occasion de la sortie doit être utilisé aux fins prévues !

Si changement de programme, contacter le directeur afin d'avoir l'aval pour modifier la destination du budget.

Si la sortie est élargie en dehors des horaires prévus, les parents seront informés.

Pour la conduite du minibus :

Sur le plan réglementaire, au sens du code de la route, le minibus de 9 places, conducteur compris, est une voiture particulière (ou véhicule de tourisme). Ce véhicule peut donc être conduit avec un permis de conduire de la catégorie B et ne nécessite pas de titre de conduite spécifique.

Pour pouvoir transporter les enfants, l'animateur doit être en possession du permis depuis plus de 2 ans.

Il doit s'assurer que tous les enfants sont bien attachés avant de partir et pendant le trajet. Seuls les enfants âgés de plus de 10 ans peuvent d'installer à l'avant sauf faute de place à l'arrière.

Le conducteur est responsable de l'application des règles de sécurité prévues par le code de la route et doit conduire avec prudence.

Petit rappel sur les risques d'hypovigilance :

Selon les explications données par le BEA-TT, la vigilance se rapporte à un aspect quantitatif du niveau d'éveil et les problèmes lors de la conduite vont être la perte et les baisses de vigilance associées au sommeil : l'endormissement et les étapes intermédiaires entre veille et sommeil, que sont l'hypovigilance et la somnolence, cette dernière pouvant entraîner des périodes de micro-sommeil. L'attention se rapporte quant à elle à l'orientation de la pensée et la capacité à orienter plus ou moins intensément son esprit sur tel ou tel aspect d'une situation. À la différence de la distraction où l'attention du conducteur est détournée par un élément extérieur, comme une discussion avec un passager ou l'usage du téléphone portable, l'inattention correspond à une focalisation interne du conducteur sur ses propres pensées et préoccupations diverses et l'amenant à se détacher de la scène de conduite.

Il est nécessaire de sensibiliser les organisateurs et les encadrants des accueils collectifs de mineurs sur les facteurs contribuant à la baisse du niveau de vigilance du conducteur, qui peuvent être les suivants :

- le manque de sommeil ;
- la fatigue ;
- la chaleur ;
- l'envie de dormir après le déjeuner ;
- la consommation d'alcool, de stupéfiants ou de certains médicaments ;
- les caractéristiques individuelles (condition physique, pathologie etc.) ;
- le fait de conduire longtemps sans faire de pause sur un trajet long ;
- les situations de conduite monotones (par exemple, la conduite sur une autoroute, notamment par faible trafic ; les environnements ruraux dégagés présentant de grandes lignes droites ; la conduite calée sur le véhicule précédent ou en convoi) ;
- le fait de conduire en utilisant le régulateur de vitesse qui est susceptible de favoriser la diminution du niveau de vigilance et d'attention du conducteur ou d'accentuer le risque de survenance de ces dégradations si d'autres facteurs propices (comme la fatigue, le manque de sommeil, la présence d'une situation monotone) sont déjà réunis.

Aussi, afin d'avoir une lisibilité sur les trajets, un carnet de transport rangé dans la boîte à gants est à renseigner à chaque déplacement.

Enfin, le minibus est équipé d'un panneau de signalisation de transport d'enfant.

4) Le rangement

Les animateurs doivent responsabiliser les enfants sur le matériel ainsi que sur le respect de celui-ci.

Ils doivent en prendre soin et le ranger lorsqu'ils ont terminé de s'en servir.

Le rangement doit être inclus dans l'activité.

Tout le matériel extérieur doit être rangé correctement dans les salles ou dans les placards, avant leur départ.

De la même manière, les animateurs sont garants de ce matériel et son accessibilité !

Difficile d'exiger le rangement des enfants, si les adultes ne le font pas eux-mêmes...

Les jeux utilisés sur les temps libres doivent également être rangés !

Même avant le déjeuner, même s'ils sont utilisés dans l'après-midi, tout doit être à sa place.

5) L'infirmerie

Les soins sont dispensés, par un animateur diplômé du PSC1, pour une question de connaissance et de réglementation.

A défaut, ce sera à l'animateur responsable du groupe de s'en occuper.

Ce dernier doit remplir le cahier d'infirmerie qui se trouve à l'accueil ou dans la trousse de secours s'il est en sortie.

L'administration de médicament pour l'enfant en cas de traitement, est possible.

Pour cela, les médicaments doivent être transmis obligatoirement avec l'ordonnance à un animateur.

C'est l'animatrice référente « assistante sanitaire » qui s'en occupe.

Les PAI et les allergies sont inscrits sur la feuille de présence mais rappelés sur une feuille affichée dans le bureau et la cuisine, sur le frigo blanc.

VIGILANCE de toute l'équipe pour ces enfants avec des régimes ou restrictions particulières.

6) Les règles de vie

En début de chaque semaine pour les vacances, ou de chaque début de journée selon les nouvelles arrivées, les animateurs rappellent quelques règles de vie essentielles aux enfants.

Des règles de vie claires, précises à respecter durant leur séjour.

Elles devront être connues de chacun afin que tout le monde passe un moment agréable.

En cas de non-respect de ces règles de vie, des « sanctions » ou mesures de réparation pourront être prises, selon le niveau et la fréquence des faits reprochés.

Ces temps de rappel peuvent être animés de différentes façons et de manière ludique ou participative, notamment pour éviter la redondance pour les habitués du centre.

Toute l'équipe doit être garante de ce règlement de fonctionnement ; la cohérence est obligatoire !

Ne pensez pas qu'un enfant ne vous appréciera pas si le cadre est posé, bien au contraire, cela fait partie de leurs besoins pour se sentir en sécurité !

Enfin, si un animateur a refusé une demande, restez sur la même réponse...

Si cela questionne, il faut en rediscuter en réunion mais la cohésion d'équipe est très importante.

7) Le thème de la semaine ou de la journée

Il est défini par l'équipe d'animation au cours des réunions et établi par période (mercredis, vacances)

Cela peut être sur une plus longue période, comme l'année scolaire.

Il n'est pas obligatoire même si conseillé, notamment pour avoir un fil conducteur et donner du sens aux animations.

Cela dépend de l'équipe, de sens envies et des enfants qu'il faut essayer d'associer à la réflexion.

8) Le coin des enfants

L'aménagement d'espaces de vie est essentiel pour l'enfant, à tout âge.

Il lui permet de s'isoler, d'avoir un espace qui lui est propre, où il peut se détendre à sa guise. Il doit être adapté selon son âge et doit regrouper différents espaces jeux tels que lecture, dînette, repos, coloriage, jeux de construction...

V) Le personnel

Le rôle de l'animateur

Être Animateur (quel que soit son âge, quelles que soient ses expériences) c'est être un Adulte Responsable :

- ✓ Proposer des animations de qualité
- ✓ Savoir faire preuve de cohérence et de bon sens
- ✓ Proposer, construire, prendre des initiatives, écouter, dialoguer
- ✓ Connaître les besoins et le développement des enfants de 3 à 12 ans
- ✓ Travailler en équipe et communiquer avec ses collègues/ Être en cohésion et cohérent les uns envers les autres
- ✓ Être garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- ✓ Connaître la législation de l'encadrement des mineurs (sorties extérieures, piscine...) et respecter les règles
- ✓ Être en capacité de se remettre en question
- ✓ Savoir garder son calme et le contrôle en toutes situations
- ✓ Être à l'heure/Respecter les horaires (Lorsqu'on commence à 9h...on ne peut pas arriver à 9h...on doit être prêt à travailler, sur le terrain)

Auprès de l'enfant, l'animateur doit :

- ❖ Être pédagogue et sécurisant
- ❖ Être cohérent dans ses propos et avec le projet pédagogique
- ❖ Se positionner comme un adulte référent
- ❖ Respecter les valeurs de chacun
- ❖ Faire attention au choix des mots (attention à la différence entre les conversations d'enfants et les conversations d'adultes)
- ❖ Être vigilant aux interactions entre eux
- ❖ Eveiller sa curiosité et transmettre
- ❖ Faire figure d'attachement, de repère, notamment pour les petits

L'animateur doit savoir en permanence le nombre d'enfants présents, à chaque instant de la journée.

Connaître les allergies/spécificités ou PAI

L'accueil de loisirs est un lieu de vie :

Pour les enfants c'est un lieu de vacances ; ils sont souvent présents parce que leurs parents travaillent .

Pour certains, ils peuvent être inscrits sur une bonne partie de l'été.

Pour les animateurs, c'est un lieu de travail mais aussi de partage.

La communication est indispensable pour un bon fonctionnement de l'équipe.

Auprès des parents

L'animateur et la qualité de l'accueil définissent l'image du centre pour les parents qui déposent leur(s) enfant(s)..

L'équipe et sa posture professionnelle sont la vitrine des P'tits Montagnards

Même si cela paraît évident, l'animateur doit être poli, accueillant avec un langage adapté et une tenue correcte (chaussures de sport, pas de décolleté plongeant..)

Un sourire, une parole, une discussion ; L'animateur référent de l'accueil doit être présent et prendre le temps de répondre aux éventuelles questions des parents et/ou leur expliquer la journée.

La communication demeure primordiale ; c'est un moment privilégié qui permet aux familles d'avoir un lien avec les personnes qui s'occupent au quotidien de leur(s) enfant(s) et de les rassurer, si besoin.

Les temps de pause et organisation du travail

Chez les P'tits Montagnards, l'animateur est polyvalent.

Au-delà des missions décrites ci-dessus et de sa fonction d'animer les activités, il participe à plusieurs fonctions de la vie du centre.

Des fiches explicatives sont affichées dans le centre pour vous faciliter le quotidien.

Ces missions concernent le déjeuner, le goûter mais aussi la sieste, le temps calme ou alors le rangement.

Chaque jour, votre rôle change afin d'éviter la répétition et le déséquilibre avec les collègues.
Un tableau est affiché dans le bureau.

Pour le pointage des enfants, l'animateur référent de l'accueil, en soutien de la direction, renseigne la tablette après une petite formation.

Cet outil permet de connaître le nombre d'enfants en temps réel mais également de facturer !
Ne pas utiliser sans avoir été formé !

Enfin, chaque 6 heures travaillées donnent droit à 20 min de pause.

Ces temps de repos ne peuvent pas être pris entre 9h50 et 11h30 ni entre 14h14 et 16h.

Une organisation est définie en début de semaine pour optimiser ces temps intelligemment, de manière à être toujours dans le bon taux d'encadrement des enfants.

Il est possible de découper ce temps en plusieurs morceaux.

Rappels :

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la structure, comme la loi l'oblige, tout comme en sortie et en présence des enfants !

Les mégots ne doivent pas être jetés par terre aux alentours de la structure (ni ailleurs !)

Le téléphone portable est un outil qui peut vous servir en cas d'urgence et que vous devez avoir avec vous en sortie.

En présence de l'enfant, il ne doit pas être utilisé à des fins personnelles ni partagé aux enfants.

Même lorsque les jeunes sont en temps de jeux libre, vous êtes au travail !

Le rôle du directeur

Il est le garant du bon fonctionnement de la structure et veille à la réalisation des objectifs éducatifs et pédagogiques.

Il travaille en collaboration avec son équipe, le bureau de l'association, les parents et les différents partenaires.

Auprès des animateurs :

- ✓ Recruter
- ✓ S'assurer de la cohésion d'équipe et de la cohérence des activités proposées.
- ✓ Former et apporter ses connaissances
- ✓ Créer une dynamique positive et sécurisante
- ✓ Transmettre les informations nécessaires et indispensables
- ✓ Fournir/Acheter le matériel

Auprès des familles :

- ✓ Gérer les inscriptions et les papiers administratifs
- ✓ Informer et être disponible/référent
- ✓ Accueillir et faire du lien
- ✓ Facturer

Il gère les différentes tâches administratives, financières, le matériel, les commandes de repas et le personnel.

Il doit être disponible, à l'écoute de toute personne se présentant à lui et veiller à la sécurité des enfants comme des animateurs/trices..